



DELIBERATION N° 2024 -7.4- 28
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

Le 22 Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt neuf mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Date de publication

Le 22 Mars 2024

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoît, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, DOURLIN Aurélien, BLONDEL Sylvie, et COLOMBEL Gaëtan formant la majorité en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

Absents excusés : HUBERSON Marie-Pierre, SANSON Maryline, BOUVIER Isabelle et TREHET Laurent

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (article L 2121-15 du CGCT)

Madame SANSON Maryline a donné pouvoir à Monsieur Hubert LECARPENTIER.

Madame BOUVIER Isabelle a donné pouvoir à Monsieur Stéphane BADMINGTON.

OBJET : 2024 – 7.4 - 28 - CENTRE DE LOISIRS – JUILLET 2024

Après présentation par l'association « SANS PRETENTION », le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise l'association de lancer les inscriptions pour l'ouverture d'un Centre de Loisirs du 8 au 26 juillet 2024 afin de justifier l'ouverture et la viabilité du projet.

Si les inscriptions sont effectives et que le centre fonctionne, la subvention de 3000 € inscrite au budget sera versée.

En mairie, le 10 Avril 2024

LE MAIRE
Hubert. LECARPENTIER

